



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 11/2024
29 novembre 2024



Sécurité d'abord, Service constant

Édition mensuelle de l'Ouest

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Édition n° 11/2024

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Western Edition
Edition No. 11/2024

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2024.

No de cat. Fs152-9F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2817-0261

No de cat. Fs152-9E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2817-0253

Une version Web est disponible ici :
[Avis aux navigateurs – Publications mensuelles](#) (français)
[Notices to Mariners – Monthly Editions](#) (anglais)

Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour faire parvenir des commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter aux diverses publications et services : DFO.Notmar-Notmar.MPO@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- *16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte 1 - Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1312	Lac Saint-Pierre - Nouvelle édition - 10-MAI-2019 - NAD 1983			
Date de la correction hebdomadaire de la carte	05-AOÛT-2022			LNM/D. 24-SEPT-2021
Modification de la carte	Modifier			46°03'32.4"N 073°03'21.6"W
	(Voir la carte 1 P16)			(Q2022035) LF(2177) MPO(6410690-01)
	No. de référence Carte 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2024* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer à [Service Hydrographique du Canada – Liste des cartes marines](#).

Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation¹ qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des [avertissements de la navigation de la GCC](#).

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p>Région de l'Ouest Centre des SCTM de Prince Rupert</p> <p>AVNAV séries « P »</p> <p>Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2</p> <p>Téléphone : 250-627-3070</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca</p>	<p>Région de l'Arctique *Centre des SCTM d'Iqaluit</p> <p><i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p>Téléphone : 867-979-5269 Télécopieur : 867-979-4264</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</p>
--	--

*Service disponible en français et en anglais.

¹ L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

Table des matières

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité	1
*505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique.....	1
*1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés	1
*208/24 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport	1
*1101/24 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	2
*1102/24 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 26/2024.....	7
*1103/24 Publication de la Garde côtière canadienne – Retrait des aides à la navigation de la Garde côtière américaine de la publication <i>Livre des feux, des bouées et des signaux de brume</i> .	7
*1104/24 Service hydrographique du Canada – Modifications aux Tables des marées et des courants du Canada	8
*1105/24 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique	9
*1115/24 Active Pass, Porlier Pass and/et Montague Harbour – Structure d'une balise de jour modifiée en permanence	10
*1116/24 Approaches to/Approches à Sidney – Balises de jour déplacées	10
Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires	11
Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs	11
Partie 2 : Corrections aux cartes	12
Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	21
Aucune correction pour cette partie.....	21
Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada	22
Aucune correction pour cette partie.....	22
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	23

Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
3424	23				
3441	12, 24				
3442	12, 24				
3443	12, 13				
3462	13				
3463	13				
3473	10, 13, 24				
3475	13				
3477	23				
3478	23, 24				
3479	10, 14, 23, 24				
3492	14				
3493	14, 15				
3527	11, 15				
3546	15, 16				
3606	11				
3853	16				
3891	25				
3892	16				
3893	16, 17, 18				
3895	18				
3945	18, 19				
3956	19				
5352	25				
6035	19				
6215	19				
6259	19				
6428	25				
6429	25				
7150	25, 26				
7292	19				
7487	20				

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

***505/23 Service hydrographique du Canada – Calculs de la déclinaison magnétique**

(Publication récurrente de l'avis *505/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 05/2023*.)

Les navigateurs sont informés que le SHC a adopté le Modèle magnétique mondial (WMM) harmonisé, qui se trouve sur le site web du NCEI/NOAA. Les anciennes informations concernant la déclinaison de la rose de compas sur les produits de navigation du SHC peuvent être mises à jour en utilisant le site web : [Magnetic Declination Estimated Value](#). Bien que les différences dans les déclinaisons des modèles soient faibles chaque année, elles peuvent gagner en importance sur une longue période.

***1207/23 Service hydrographique du Canada – Processus de révision de noms géographiques inappropriés**

(Publication récurrente de l'avis *1207/23, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 12/2023*.)

Les dossiers du Service hydrographique du Canada pourraient contenir des noms géographiques susceptibles d'être considérés comme inappropriés, offensants et péjoratifs. Les autorités de dénomination géographique s'affairent à corriger plusieurs toponymes offensants, le processus de révision est en cours. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les noms géographiques inappropriés, veuillez consulter l'[annonce suivante](#).

***208/24 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii - Zone de protection volontaire pour le transport**

(Publication récurrente de l'avis *208/24, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 02/2024*.)

Référence : Avis *1105/21 est annulé.

Zone de protection volontaire pour le transport maritime, rive ouest de Haida Gwaii (anciennement îles de la Reine-Charlotte)

L'emplacement éloigné de Haida Gwaii, son littoral accidenté, son riche patrimoine écologique et culturel, et les conditions météorologiques et de mer variables rendent l'île vulnérable aux risques de pollution causés par les panes et les accidents maritimes. La zone de navigation étant plus au large, le temps de réponse adéquat à une urgence sera augmenté, réduisant les risques potentiels d'incidents maritimes. Cela réduit les risques d'échouement et de déversements d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport maritime sur la rive ouest de Haida Gwaii est actuellement en vigueur. Dans la zone de protection volontaire, on demande aux bâtiments commerciaux d'une jauge brute de 500 ou plus de respecter une distance minimale de 50 milles marins de la rive ouest de Haida Gwaii, avec les exemptions suivantes :

Exemptions de la distance de 50 milles marins demandée :

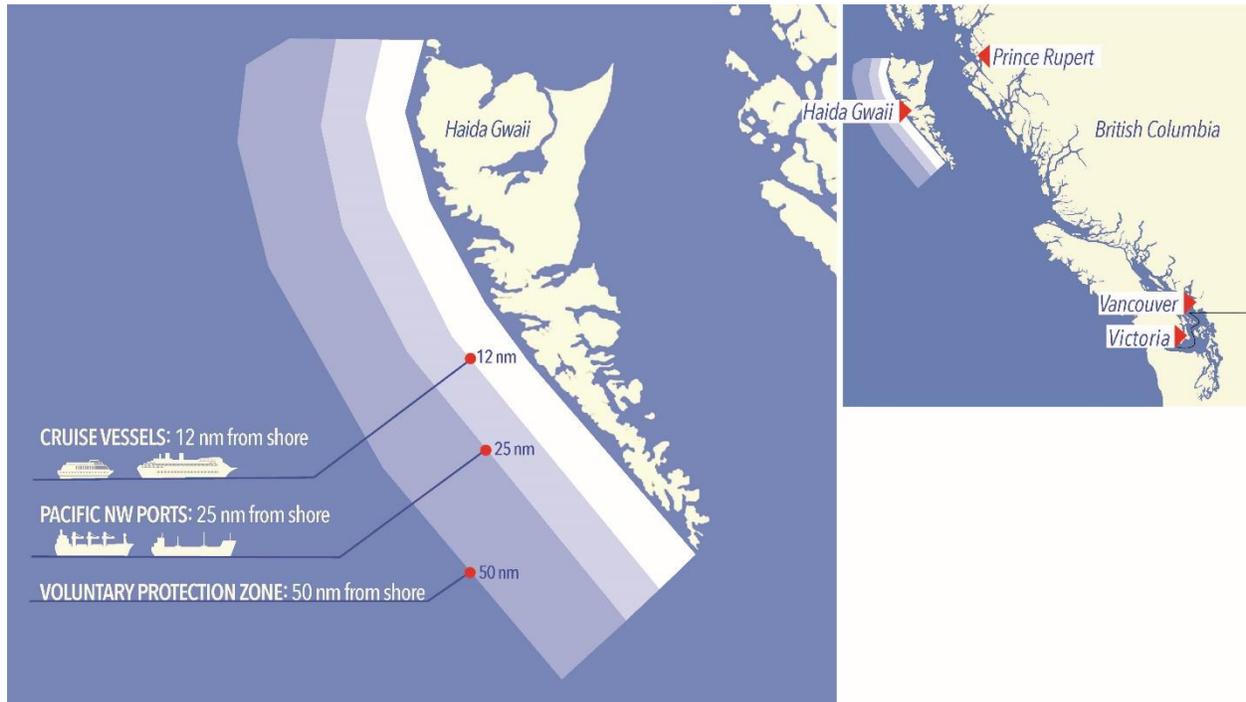
- Navires de croisière, qui doivent observer une distance minimale de 12 milles marins de la rive.
- On demande aux bâtiments qui naviguent de l'Alaska à la Colombie-Britannique ou à l'État de Washington, ou vice versa, dans la zone de protection volontaire de respecter une distance d'au moins 25 milles marins de la rive.
- Aucune distance minimale n'est demandée pour les remorqueurs et les chalands (y compris les remorqueurs qui pousse et à l'épaule) ni pour les bâtiments menant des activités de pêche commerciale.

- Les bâtiments visés par le présent bulletin ne sont pas tenus de respecter les distances minimales demandées si cela peut compromettre la sécurité de la navigation, du bâtiment, des passagers ou du fret.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport maritime :

54° 15.436' N 133° 04.788' W
 54° 17.572' N 134° 02.484' W
 54° 13.614' N 134° 19.427' W
 54° 11.786' N 134° 30.841' W
 53° 44.036' N 134° 32.677' W
 53° 11.118' N 134° 16.412' W
 52° 18.483' N 133° 20.917' W
 51° 24.590' N 132° 04.081' W
 51° 56.158' N 131° 01.830' W

On demande aux bâtiments de respecter volontairement ces distances, seulement lorsque cela ne compromet pas la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et du fret.



***1101/24 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation**

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Cartes nouvelles			
CA53UPDA (Edn 1.000)	CA53UPDA	1:6 000	2024-11-01
CA54ETEA (Edn 1.000)	CA54ETEA	1:11 000	2024-11-22
CA54FTEA (Edn 1.000)	CA54FTEA	1:11 000	2024-11-22
CA54FTFA (Edn 1.000)	CA54FTFA	1:11 000	2024-11-22

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA54HT7A (Edn 1.000)	CA54HT7A	1:4 000	2024-11-22
CA54HTKA (Edn 1.000)	CA54HTKA	1:4 000	2024-11-22
CA54JSPA (Edn 1.000)	CA54JSPA	1:4 000	2024-11-22
CA54JSQA (Edn 1.000)	CA54JSQA	1:4 000	2024-11-22
CA54KSQA (Edn 1.000)	CA54KSQA	1:4 000	2024-11-22
CA54KSWA (Edn 1.000)	CA54KSWA	1:6 000	2024-11-22
CA54KSXA (Edn 1.000)	CA54KSXA	1:6 000	2024-11-22
CA54LT8A (Edn 1.000)	CA54LT8A	1:11 000	2024-11-22
CA54LT9A (Edn 1.000)	CA54LT9A	1:11 000	2024-11-22
CA54LTMA (Edn 1.000)	CA54LTMA	1:6 000	2024-11-22
CA54MT8A (Edn 1.000)	CA54MT8A	1:11 000	2024-11-22
CA54MT9A (Edn 1.000)	CA54MT9A	1:11 000	2024-11-22
CA54MTHA (Edn 1.000)	CA54MTHA	1:11 000	2024-11-22
CA54MTLA (Edn 1.000)	CA54MTLA	1:6 000	2024-11-22
CA54MTMA (Edn 1.000)	CA54MTMA	1:6 000	2024-11-22
CA54NSPA (Edn 1.000)	CA54NSPA	1:6 000	2024-11-29
CA54NSQA (Edn 1.000)	CA54NSQA	1:6 000	2024-11-29
CA54NTAA (Edn 1.000)	CA54NTAA	1:4 000	2024-11-08
CA54NTHA (Edn 1.000)	CA54NTHA	1:11 000	2024-11-22
CA54NTJA (Edn 1.000)	CA54NTJA	1:11 000	2024-11-22
CA54NTMA (Edn 1.000)	CA54NTMA	1:4 000	2024-11-22
CA54PRPA (Edn 1.000)	Port aux Basques and Approches/et les Approches	1:4 000	2024-11-29
CA54PRQA (Edn 1.000)	CA54PRQA	1:4 000	2024-11-29
CA54PRRA (Edn 1.000)	CA54PRRA	1:6 000	2024-11-29
CA54PRSA (Edn 1.000)	CA54PRSA	1:6 000	2024-11-29
CA54PS8A (Edn 1.000)	CA54PS8A	1:4 000	2024-11-29
CA54PSEA (Edn 1.000)	CA54PSEA	1:11 000	2024-11-08
CA54PSNA (Edn 1.000)	CA54PSNA	1:6 000	2024-11-29
CA54PTCA (Edn 1.000)	CA54PTCA	1:2 000	2024-11-08
CA54PTGA (Edn 1.000)	CA54PTGA	1:6 000	2024-11-08
CA54PTKA (Edn 1.000)	CA54PTKA	1:2 000	2024-11-22
CA54QRXA (Edn 1.000)	CA54QRXA	1:6 000	2024-11-29
CA54QRYA (Edn 1.000)	CA54QRYA	1:6 000	2024-11-29
CA54QS5A (Edn 1.000)	CA54QS5A	1:6 000	2024-11-29
CA54QS6A (Edn 1.000)	CA54QS6A	1:6 000	2024-11-29
CA54QSKA (Edn 1.000)	CA54QSKA	1:11 000	2024-11-29
CA54QSLA (Edn 1.000)	CA54QSLA	1:11 000	2024-11-29
CA54QSNA (Edn 1.000)	CA54QSNA	1:6 000	2024-11-29

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA54QSPA (Edn 1.000)	CA54QSPA	1:6 000	2024-11-29
CA54QTGA (Edn 1.000)	CA54QTGA	1:2 000	2024-11-08
CA54QTKA (Edn 1.000)	CA54QTKA	1:2 000	2024-11-22
CA54QTLA (Edn 1.000)	CA54QTLA	1:2 000	2024-11-22
CA54RT8A (Edn 1.000)	CA54RT8A	1:11 000	2024-11-08
CA54RT9A (Edn 1.000)	CA54RT9A	1:11 000	2024-11-08
CA54RTGA (Edn 1.000)	CA54RTGA	1:2 000	2024-11-08
CA54ST8A (Edn 1.000)	CA54ST8A	1:11 000	2024-11-08
CA54STAA (Edn 1.000)	CA54STAA	1:6 000	2024-11-08
CA54STFA (Edn 1.000)	CA54STFA	1:11 000	2024-11-08
CA54UPHA (Edn 1.000)	CA54UPHA	1:4 000	2024-11-22
CA54UTJA (Edn 1.000)	CA54UTJA	1:11 000	2024-11-22
CA54UTKA (Edn 1.000)	CA54UTKA	1:2 000	2024-11-22
CA54UTLA (Edn 1.000)	CA54UTLA	1:2 000	2024-11-22
CA54VT9A (Edn 1.000)	CA54VT9A	1:4 000	2024-11-22
CA54XTFA (Edn 1.000)	CA54XTFA	1:2 000	2024-11-22
CA54YT8A (Edn 1.000)	CA54YT8A	1:2 000	2024-11-22
CA54YTJA (Edn 1.000)	CA54YTJA	1:11 000	2024-11-22
CA550TJA (Edn 1.000)	CA550TJA	1:11 000	2024-11-22
CA551TBA (Edn 1.000)	CA551TBA	1:4 000	2024-11-22
CA551THA (Edn 1.000)	CA551THA	1:4 000	2024-11-22
CA558T6A (Edn 1.000)	CA558T6A	1:11 000	2024-11-08
CA559SLA (Edn 1.000)	CA559SLA	1:2 000	2024-11-08
CA559SMA (Edn 1.000)	CA559SMA	1:6 000	2024-11-08
CA559T6A (Edn 1.000)	CA559T6A	1:11 000	2024-11-08
CA559T9A (Edn 1.000)	CA559T9A	1:4 000	2024-11-08
CA55ASMA (Edn 1.000)	CA55ASMA	1:6 000	2024-11-08
CA55ASNA (Edn 1.000)	CA55ASNA	1:4 000	2024-11-08
CA55ASPA (Edn 1.000)	CA55ASPA	1:4 000	2024-11-08
CA55ASRA (Edn 1.000)	CA55ASRA	1:4 000	2024-11-08
CA55BSNA (Edn 1.000)	CA55BSNA	1:4 000	2024-11-08
CA55BSPA (Edn 1.000)	CA55BSPA	1:4 000	2024-11-08
CA55CSPA (Edn 1.000)	CA55CSPA	1:6 000	2024-11-08
CA55CT6A (Edn 1.000)	CA55CT6A	1:6 000	2024-11-08
CA55CT7A (Edn 1.000)	CA55CT7A	1:6 000	2024-11-08
CA55DSQA (Edn 1.000)	CA55DSQA	1:6 000	2024-11-08
CA55DSRA (Edn 1.000)	CA55DSRA	1:6 000	2024-11-08
CA55ESPA (Edn 1.000)	CA55ESPA	1:6 000	2024-11-08
CA55ESRA (Edn 1.000)	CA55ESRA	1:4 000	2024-11-01

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA55ESSA (Edn 1.000)	CA55ESSA	1:4 000	2024-11-22
CA55SSQA (Edn 1.000)	CA55SSQA	1:11 000	2024-11-08
CA55TSPA (Edn 1.000)	CA55TSPA	1:11 000	2024-11-08
CA55TSQA (Edn 1.000)	CA55TSQA	1:11 000	2024-11-08
CA55USSA (Edn 1.000)	CA55USSA	1:11 000	2024-11-08
CA55USTA (Edn 1.000)	CA55USTA	1:11 000	2024-11-08
CA571249 (Edn 1.000)	CA571249	1:4 000	2024-11-22
CA58FNDA (Edn 1.000)	CA58FNDA	1:11 000	2024-11-22
CA58FNEA (Edn 1.000)	CA58FNEA	1:11 000	2024-11-22
CA58FNFA (Edn 1.000)	CA58FNFA	1:11 000	2024-11-22
CA58FNGA (Edn 1.000)	CA58FNGA	1:11 000	2024-11-22
CA58FNHA (Edn 1.000)	CA58FNHA	1:11 000	2024-11-22
CA58GNDA (Edn 1.000)	CA58GNDA	1:11 000	2024-11-22
CA58GNEA (Edn 1.000)	CA58GNEA	1:11 000	2024-11-22
CA58GNFA (Edn 1.000)	CA58GNFA	1:11 000	2024-11-22
CA58GNGA (Edn 1.000)	CA58GNGA	1:11 000	2024-11-22
CA58GNHA (Edn 1.000)	CA58GNHA	1:11 000	2024-11-22
Nouvelles éditions			
CA448MTA (Edn 3.000)	Transit4600N07200W	1:11 000	2024-11-22
CA44JPBA (Edn 2.000)	CA44JPBA	1:90 000	2024-11-15
CA44UPBA (Edn 2.000)	CA44UPBA	1:90 000	2024-11-15
CA45FRRA (Edn 2.000)	Transit5000N05900W	1:22 500	2024-11-08
CA471014 (Edn 4.000)	Hippa Island, Seal Inlet, Tartu Inlet, Masset Inlet	1:90 000	2024-11-22
CA570544 (Edn 4.000)	Pender Harbour	1:6 000	2024-11-15
Cartes retirées en permanence			
CA473415	Payne Bay and River (Tuvalik Point to Basking Island)		
CA573371	Kangirsuk		
CA573416	Kyak and Tuvalik Bays		
CA576052	Clarenville	Remplacé par CA54VT9A	
CA576082	Come by Chance and/et Arnold's Cove		
CA576107	Trepassey Harbour		
CA576114	Long Pond	Remplacé par CA54PTKA	
CA576115	Holyrood		
CA576121	Bell Island	Remplacé par CA54QTKA	
CA576122	Portugal Cove	Remplacé par CA54QTLA	
CA576123	Foxtrap		
CA576124	Port de Grave	Remplacé par CA54PTGA	

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA576147	Old Perlican	Remplacé par CA54UTJA	
CA576148	Heart's Content	Remplacé par CA54STFA	
CA576225	Mortier Bay		
CA576234	Grand Bank Harbour		
CA576235	Fortune Harbour	Remplacé par CA54JSPA	
CA576245	Trinity Wharves	Remplacé par CA54XTFA	
CA576280	Carmanville		
CA576297	St. Brides	Remplacé par CA54HT7A	
CA576298	Argentia		
CA576299	Placentia Road		
CA576301	Long Harbour, Erco Wharf	Remplacé par CA54NTAA	
CA576304	Port aux Basques and Approaches/et les Approches		
CA576310	Bonavista Harbour	Remplacé par CA551THA	
CA576324	Harbour Breton		
CA576394	Catalina and/et Port Union		
CA576398	Fish Plant/Conserverie de poisson	Remplacé par CA54QTGA	
CA576416	Carbonear - Public Wharf/Quai	Remplacé par CA54RTGA	
CA576419	St. Anthony Bight and Harbour		
CA576481	Gaultois Harbour		
CA576482	Hermitage Harbour	Remplacé par CA54PSNA	
CA576484	McCallum		
CA576486	Bull Arm	Remplacé par CA54STAA	
CA576504	Musgrave Harbour	Remplacé par CA559T9A	
CA576546	Long Island Bay	Remplacé par CA53UPDA	
CA576548	North Head Wharves	Remplacé par CA53UPDA	
CA576603	Bay Roberts	Remplacé par CA54PTGA	
CA576617	La Poile	Remplacé par CA54QRXA	
CA576618	Grand Bruit Harbour	Remplacé par CA54QRYA	
CA576621	François	Remplacé par CA54PSEA	
CA576623	Burgeo		
CA576624	Ship Cove	Remplacé par CA54PS8A	
CA576626	Burnt Island		
CA576629	Maiden Arm, Spring Inlets and Approaches		
CA576642	Snooks Arm		
CA576643	Paquet Harbour	Remplacé par CA55ESPA	
CA576645	Triton Marina Service Centre		
CA576690	Bay Bulls		
CA576698	Charlottetown Public Wharf/Quai public	Remplacé par CA54YT8A	

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
CA576705	Nippers Harbour	Remplacé par CA55CSPA	
CA576706	Wolf Cove		
CA576707	Otter Island Narrows		
CA576720	Fogo Harbour	Remplacé par CA55CT6A	
CA576722	Joe Batt's Arm	Remplacé par CA55CT7A	
CA576731	The Admiral's Marina	Remplacé par CA54QTGA	
CA576815	Long Cove	Remplacé par CA54PTCA	
CA576817	Petty Harbour	Remplacé par CA54NTMA	
CA576818	Fermeuse Inner Harbour	Remplacé par CA54HTKA	
CA576844	Happy Adventure	Remplacé par CA551TBA	
CA676646	Bay de Verde Harbour		

***1102/24 Transports Canada - Bulletin de la sécurité des navires No. 26/2024**

Un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a récemment été publié sur le [site web de Transports Canada](#).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquez sur le lien ci-dessous :

**[Bulletin No. 26/2024](#) – Les gens de mer brunéiens peuvent maintenant faire la demande de la reconnaissance de leurs brevets STCW par le Canada
No SGDDI : 20611012**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (sans frais).

1103/24 Publication de la Garde côtière canadienne – Retrait des aides à la navigation de la Garde côtière américaine de la publication *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume

La Garde côtière canadienne ne publiera plus les aides à la navigation de la Garde côtière américaines dans sa publication *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*. Veuillez vous référer à la publication source, soit le U.S. [Light Lists](#) pour obtenir des informations sur ces aides à la navigation.

Veuillez consulter le tableau ci-dessous pour plus de détails sur les volumes, sections et aides à la navigation concernées :

Volumes	Sections	# LF des aides à la navigation retirées
Côte de l'Atlantique	Lac Memphrémagog LF 2389 – 2397.7	2399

Volumes	Sections	# LF des aides à la navigation retirées
Eaux intérieures	Voie maritime du Saint-Laurent, Canal de Beauharnois à Kingston LF 33 – 401	171, 173, 178, 180, 181, 181.3, 181.6, 182, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195.5, 196, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 209.5, 210, 213, 213.5, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 221.5, 222, 223, 223.5, 224, 225, 226, 226.5, 227, 228, 228.5, 229, 229.4, 229.5, 230, 230.2, 231, 232, 233, 236, 239, 241, 243, 244, 246, 252, 254, 257, 258, 258.4, 258.5, 261, 265, 267.5, 269, 271, 286, 287, 288, 288.5, 290, 291.4, 291.5, 292, 293, 294, 295, 296, 296.1, 296.5, 296.6, 299, 299.7, 299.8, 300, 301, 302, 303.5, 306, 310, 313, 314, 315, 317, 318.5, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 347.2, 347.3, 347.5, 348, 348.6, 350, 351, 351.5, 379.2, 382, 383, 385, 386, 386.5, 387, 388, 389, 390, 391.2, 391.5, 391.7, 391.8, 391.9, 391.92
	Lac Ontario LF 403.4 – 551	545, 547, 548.5
	Rivière Détroit LF 638.2 – 707.5	624, 625, 625.5, 626, 626.5, 627, 627.5, 628, 629, 629.5, 630, 630.5, 631, 632, 636, 637, 638, 680, 682, 683, 684, 684.1, 684.12, 684.13, 684.14, 684.15, 684.16, 684.2, 684.21, 698, 700, 702, 703, 704, 705, 705.2, 705.3, 705.5, 705.7, 705.8, 705.9
	Lac Sainte-Claire LF 710.1 – 730.7	708, 708.1, 708.2, 708.3, 708.4, 708.5, 708.6, 708.7, 708.8, 708.9, 709, 709.2, 709.3, 709.4, 709.7, 709.8, 710, 721.9, 730.5
	Rivière Sainte-Claire LF 731.2 - 766.8	734.5, 736.5, 736.6, 736.7, 736.8, 737.6, 737.7, 737.8, 739.2, 740.2, 742.5, 743.5, 747.2, 747.5, 747.6, 748, 748.2, 748.3, 752.2, 753.2, 753.5, 754, 757.5, 760, 760.5, 760.6, 764.5, 766.4, 766.45, 766.5
	Lac Huron LF 768 - 813	769.5
	Rivière Ste-Marie LF 1059.6 - 1081	1066.2, 1066.4, 1076.5
Côte du Pacifique	Détroit de Juan de Fuca LF 180 – 216.4	180.8, 180.9, 181, 181.4, 182, 187, 187.5, 189.7, 190, 190.2
	États-Unis (Section retirée) LF 217 – 222	217, 217.5, 218, 219, 220, 221, 222
	Haro Strait LF 222.8 – 264	229, 255, 255.1, 264.3, 264.5, 265
	Strait of Georgia – Partie Sud LF 265.2 – 309.5	298.8, 299, 300, 301
	Côte du Pacifique LF 719 – 768.2	756, 761, 762, 763

(B2024-018 à 250, D2024-086, 088 à 090, Q2024-207)

***1104/24 Service hydrographique du Canada - Modifications aux Tables des marées et des courants du Canada**

Les volumes suivants des **Tables des marées et des courants du Canada** ont récemment été mis à jour sur le [site web du Service hydrographique du Canada](#).

N°	Titre
Côte du Pacifique	
Volume 7 (2024)	Queen Charlotte Sound à Dixon Entrance
Volume 7 (2025)	Queen Charlotte Sound à Dixon Entrance

Chaque volume comprend une section intitulée « Registre des modifications » qui énumère toutes les mises à jour qui ont été incorporées pendant les 12 mois précédents.

***1105/24 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique**

Référence : Avis *1004/23 est annulé.

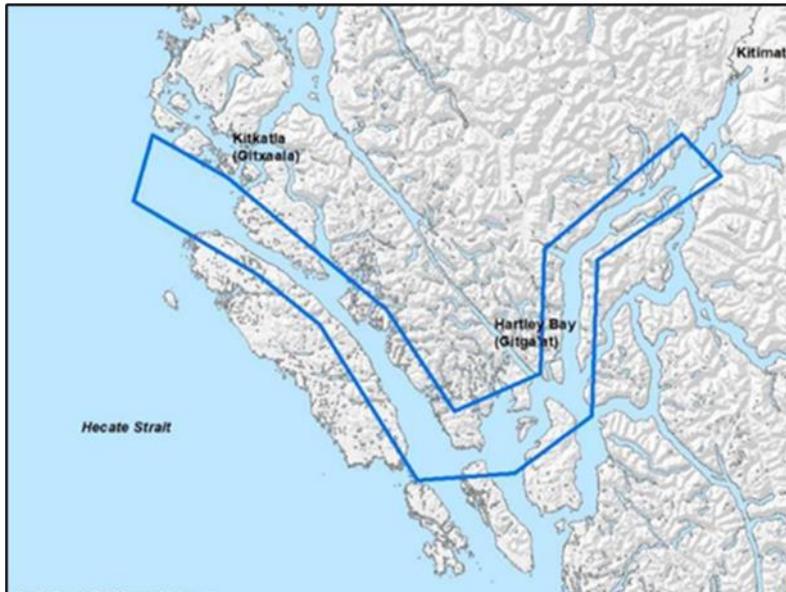
Les lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord, qui sont non contraignantes, visent à améliorer la sécurité sur les plans d'eau en réduisant les interférences entre les activités marines des Premières Nations, comme la pêche et la récolte littorale, et la navigation commerciale entre Kitimat et l'entrée Browning. Les lignes directrices sont entrées en vigueur le 1er septembre 2022 et seront examinées périodiquement.

Les lignes directrices s'appliquent à tous les navires qui naviguent sur les voies situées entre Kitimat et l'entrée Browning. Ce secteur comprend :

- le chenal de Douglas;
- le passage Otter;
- le passage Wright;
- le passage de Nepean;
- le passage Lewis;
- le chenal Principe.

Le document complet des lignes directrices est disponible au [Colombie-Britannique – Côte Nord Lignes directrices sur la gestion des voies navigables](#).

Ces lignes directrices ne remplacent ou ne modifient d'aucune façon l'application des lois et des règlements canadiens et internationaux, y compris le Règlement sur les abordages. De plus, ces lignes directrices ne limitent d'aucune façon le capitaine ou le pilote d'un navire dans sa capacité à prendre des décisions pour protéger le navire, l'équipage ou l'environnement marin.



Les lignes directrices comprennent des renseignements pour :

- tous les navires qui portent sur :
 - les zones de sécurité côtière;
 - les mesures de routage;
 - les réductions de la vitesse;
 - les croisements et les passages;
 - une zone d'opération spéciale dans le passage Wright;
 - les pannes mécaniques ou électriques.
- les grands navires marchands, notamment les vraquiers, les navires de marchandises générales, les navires de vrac liquide et les navires à passagers;
- les remorqueurs et les barges;
- les navires qui naviguent dans les secteurs préoccupants des Premières Nations où une attention spéciale doit être portée afin de s'assurer que les usagers des collectivités locales peuvent utiliser le secteur et s'y déplacer en toute sécurité.

***1115/24 Active Pass, Porlier Pass and/et Montague Harbour – Structure d'une balise de jour modifiée en permanence**

Carte de référence : 3473

La structure de la balise de jour suivante a été changée en permanence :

Nom de l'aide	n° LF	Position	Changements
Helen Point – Balise de jour tribord	5156.4	48° 51' 29.9"N 123° 20' 39.2"W	Structure changer d'un mât avec marque de jour triangulaire rouge et blanc pour une tour à claire-voie carrée sur une base de béton avec marque de jour triangulaire rouge et blanc.

(P2024-108)

***1116/24 Approaches to/Approches à Sidney – Balises de jour déplacées**

Carte de référence : 3479

Les balises de jour suivantes ont été déplacées aux coordonnées suivantes :

Nom de l'aide	n° LF	Position
John Passage – Balise de jour bâbord	5123.3	48° 40' 58.2"N 123° 23' 20.1"W
Creig Island – Balise de jour tribord	5125	48° 40' 51.6"N 123° 20' 24.8"W

(P2024-101, 103)

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

Rappel – Période de commentaires pour les avis préliminaires actifs

Nous vous rappelons que la période de commentaires est toujours ouverte pour les avis préliminaires actifs suivants :

n° d'avis	n° de la carte de référence	Aides concernées (n° LF)	L'intention de l'avis
Côte du Pacifique			
911(P)/24	3527	LISTE	Aides à la navigation à être supprimées
1026(P)/24	3606	180.2	Aide à la navigation AIS virtuelle à être établie

Veillez vous référer à la publication des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis \(T\) et \(P\)](#) pour plus de détails.

Eaux intérieures

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte du Pacifique

Avis temporaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Partie 2 : Corrections aux cartes

3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983		
29-NOV-2024		LNMD. 16-AOÛT-2024
Modifier	le feu FI R pour lire FI(2+1)R 6s (Voir la Carte 1, P1)	48°39'17.8"N 123°19'23.9"W (P2024045) LF(225.4) MPO(6204984-01)
3442 - North Pender Island to/à Thetis Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983		
01-NOV-2024		LNMD. 07-JUIN-2024
Porter	une profondeur de 1.8 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°57'05.2"N 123°29'04.0"W MPO(6205025-04)
Rayer	la profondeur de 3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	48°58'42.5"N 123°31'59.0"W MPO(6205025-07)
Porter	une profondeur de 1.3 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°58'41.8"N 123°31'58.6"W MPO(6205025-08)
3443 - Thetis Island to/à Nanaimo - Nouvelle édition - 20-DÉC-2002 - NAD 1983		
01-NOV-2024		LNMD. 19-JUIL-2024
Rayer	la profondeur de 4.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°03'01.3"N 123°36'36.2"W MPO(6205025-05)
Porter	une profondeur de 3.8 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°03'02.9"N 123°36'36.4"W MPO(6205025-06)
Rayer	la profondeur de 3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	48°58'42.5"N 123°31'59.0"W MPO(6205025-07)
Porter	une profondeur de 1.3 mètre (Voir la Carte 1, I10)	48°58'41.8"N 123°31'58.6"W MPO(6205025-08)
Rayer	la profondeur de 3.4 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°02'36.8"N 123°36'16.6"W MPO(6205025-09)
Porter	une profondeur de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°02'35.8"N 123°36'18.5"W MPO(6205025-10)
Rayer	la profondeur de 5.8 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°03'28.0"N 123°37'01.9"W MPO(6205025-11)
Porter	une profondeur de 1.3 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°03'28.9"N 123°37'04.4"W MPO(6205025-12)

Rayer	la profondeur de 7 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°01'48.3"N 123°35'21.4"W MPO(6205025-13)
Rayer	la profondeur de 3.7 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°01'46.1"N 123°35'18.3"W MPO(6205025-14)
Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°01'47.4"N 123°35'20.5"W MPO(6205025-15)
Porter	une profondeur de 1.6 mètre (Voir la Carte 1, I10)	49°00'01.3"N 123°33'28.8"W MPO(6205025-16)
3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983		
29-NOV-2024		LNMD. 20-SEPT-2024
Modifier	le feu FI R pour lire FI(2+1)R 6s (Voir la Carte 1, P1)	48°39'17.8"N 123°19'23.9"W (P2024045) LF(225.4) MPO(6204984-01)
3463 - Strait of Georgia, Southern Portion/Partie Sud - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983		
22-NOV-2024		LNMD. 24-MAI-2024
Modifier	Q Y 19 m pour lire Q Y 17m vis-à-vis le feu	49°01'42.4"N 123°08'23.4"W (P2024044) LF(307.92) MPO(6204980-01)
Modifier	le feu FI (2) 15s9m15M pour lire FI(2)5s9m14M	48°58'17.4"N 123°05'01.0"W LF(301) MPO(6205031-01)
3473 - Porlier Pass - Nouvelle édition - 10-JANV-2020 - WGS84		
01-NOV-2024		LNMD. 24-MAI-2024
Porter	une profondeur de 1.6 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570007	49°00'01.3"N 123°33'28.8"W MPO(6205025-01)
Rayer	la profondeur de 4.3 mètres (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570007	49°01'47.5"N 123°35'19.1"W MPO(6205025-02)
Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570007	49°01'47.4"N 123°35'20.5"W MPO(6205025-03)
3475 - Chemainus Bay - Nouvelle édition - 30-AVR-2021 - WGS84		
22-NOV-2024		LNMD. 18-OCT-2024
Modifier	le feu F G 8m pour lire F G 10m (Voir la Carte 1, I10)	48°55'28.0"N 123°42'49.1"W (P2024041) LF(282) MPO(6204977-01)
Modifier	le feu F G 14m pour lire F G 15 m (Voir la Carte 1, I10)	48°55'21.1"N 123°42'52.6"W (P2024042) LF(283) MPO(6204978-01)

3479 - Approaches to/Approches à Sidney - Carte nouvelle - 18-MAI-2007 - NAD 1983

29-NOV-2024

LNMD. 10-MAI-2024

Modifier le feu FI R pour lire FI(2+1)R 6s
(Voir la Carte 1, P1)

48°39'17.8"N 123°19'23.9"W

(P2024045) LF(225.4) MPO(6204984-01)

3492 - Roberts Bank - Nouvelle édition - 09-DÉC-2011 - NAD 1983

22-NOV-2024

LNMD. 07-JUIN-2024

Modifier Q Y 19 m pour lire Q Y 17m vis-à-vis le feu

49°01'42.4"N 123°08'23.4"W

(P2024044) LF(307.92) MPO(6204980-01)

Modifier le feu FI (2) 15s pour lire FI(2)5s

48°58'18.0"N 123°05'01.3"W

LF(301) MPO(6205031-01)

3493 - Vancouver Harbour Western Portion/Partie Ouest - Nouvelle édition - 15-NOV-2019 - WGS84

22-NOV-2024

LNMD. 12-AVR-2024

Rayer la profondeur de 11 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'37.5"N 123°07'15.8"W

MPO(6205036-01)

Porter une profondeur de 11.4 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'37.4"N 123°07'15.6"W

MPO(6205036-02)

Rayer la profondeur de 16.1 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'31.3"N 123°07'03.9"W

MPO(6205036-03)

Porter une profondeur de 15.2 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'31.2"N 123°07'04.2"W

MPO(6205036-04)

Rayer la profondeur de 12.5 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'34.0"N 123°07'06.5"W

MPO(6205036-05)

Porter une profondeur de 12.9 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'34.0"N 123°07'06.6"W

MPO(6205036-06)

Rayer la profondeur de 13.7 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'43.1"N 123°07'30.4"W

MPO(6205036-07)

Porter une profondeur de 13.8 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'43.0"N 123°07'30.4"W

MPO(6205036-08)

Rayer la profondeur de 14 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'41.2"N 123°07'29.7"W

MPO(6205036-09)

Porter une profondeur de 13.9 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'41.3"N 123°07'29.4"W

MPO(6205036-10)

Rayer la profondeur de 13.7 mètres
(Voir la Carte 1, I10)

49°18'32.8"N 123°07'03.1"W

MPO(6205036-11)

Porter	une profondeur de 12.9 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°18'32.8"N 123°07'03.2"W <i>MPO(6205036-12)</i>
Rayer	la profondeur de 12.7 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°18'40.8"N 123°07'24.5"W <i>MPO(6205036-13)</i>
Porter	une profondeur de 11.9 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°18'40.6"N 123°07'23.9"W <i>MPO(6205036-14)</i>
Rayer	la profondeur de 14.4 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°18'44.6"N 123°07'34.8"W <i>MPO(6205036-15)</i>
Porter	une profondeur de 14.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	49°18'44.6"N 123°07'34.8"W <i>MPO(6205036-16)</i>

3527 - Baynes Sound - Nouvelle édition - 06-AVR-2001 - NAD 1983
22-NOV-2024

LNMD. 23-AOÛT-2024

Porter	une ferme marine (Voir la Carte 1, K48.2)	49°33'14.6"N 124°52'11.8"W <i>MPO(6205037-01)</i>
--------	--	--

3546 - Broughton Strait - Nouvelle édition - 15-AVR-2005 - NAD 1983
22-NOV-2024

LNMD. 30-AOÛT-2024

Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, I10)	50°33'11.6"N 126°51'34.1"W <i>MPO(6205032-01)</i>
Rayer	la profondeur de 2.7 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°32'52.4"N 126°48'20.2"W <i>MPO(6205032-02)</i>
Porter	une profondeur de 0.8 mètre (Voir la Carte 1, I10)	50°32'52.6"N 126°48'19.6"W <i>MPO(6205032-03)</i>
Rayer	la profondeur de 4.6 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°35'20.0"N 126°52'38.9"W <i>MPO(6205033-01)</i>
Porter	une profondeur de 4.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°35'19.5"N 126°52'36.1"W <i>MPO(6205033-02)</i>
Porter	une profondeur de 2.5 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°35'15.0"N 126°51'23.6"W <i>MPO(6205033-03)</i>
Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte 1, I10)	50°35'13.1"N 126°50'34.8"W <i>MPO(6205033-04)</i>
Rayer	la profondeur de 5.8 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°35'02.4"N 126°52'11.6"W <i>MPO(6205033-05)</i>

Porter	une profondeur de 3.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°35'02.0"N 126°52'09.6"W MPO(6205033-06)
Porter	une profondeur de 3.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°35'08.3"N 126°52'53.3"W MPO(6205033-07)
Porter	une profondeur de 3.4 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°34'53.4"N 126°53'13.4"W MPO(6205033-08)
Rayer	la profondeur de 4.9 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°35'21.8"N 126°52'13.6"W MPO(6205033-09)
Porter	une profondeur de 4.6 mètres (Voir la Carte 1, I10)	50°35'21.2"N 126°52'11.0"W MPO(6205033-10)
3853 - Cape St. James to/à Cumshewa Inlet and/et Tasu Sound - Nouvelle édition - 02-MARS-1990 - NAD 1927		
22-NOV-2024		LNLM/D. 19-JUIL-2024
Rayer	le système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques SADO avec une profondeur connue de 465 brasses (Voir la Carte 1, L25)	52°23'38.8"N 131°42'40.5"W MPO(6205038-01)
3892 - Masset Harbour and/et Naden Harbour - Carte nouvelle - 13-JANV-1984 - NAD 1927		
29-NOV-2024		LNLM/D. 31-MARS-2023
Porter	une profondeur de 3.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	54°00'22.2"N 132°08'49.6"W MPO(6205040-04)
3893 - Juskatla Narrows - Carte nouvelle - 13-JANV-1984 - NAD 1927		
29-NOV-2024		LNLM/D. 09-SEPT-2022
Porter	une profondeur de 0.8 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°40'31.2"N 132°20'56.8"W MPO(6205040-01)
Porter	une profondeur de 0.5 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°40'21.2"N 132°20'48.7"W MPO(6205040-02)
Porter	une profondeur de 3.8 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°40'36.6"N 132°21'02.9"W MPO(6205040-03)
3893 - Masset Inlet - Carte nouvelle - 13-JANV-1984 - NAD 1927		
29-NOV-2024		LNLM/D. 09-SEPT-2022
Porter	une profondeur de 0.9 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°37'17.2"N 132°24'41.8"W MPO(6205040-05)
Porter	une profondeur de 1.3 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°37'18.8"N 132°23'44.2"W MPO(6205040-06)

Porter	une profondeur de 2.9 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°38'15.5"N 132°23'25.5"W <i>MPO(6205040-07)</i>
Porter	une profondeur de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°37'33.4"N 132°26'13.4"W <i>MPO(6205040-08)</i>
Porter	une profondeur de 3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°38'14.4"N 132°19'12.8"W <i>MPO(6205040-09)</i>
Porter	une profondeur de 4 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°38'22.6"N 132°19'50.9"W <i>MPO(6205040-10)</i>
Porter	une profondeur de 2.9 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°40'29.7"N 132°32'34.8"W <i>MPO(6205040-11)</i>
Porter	une profondeur de 2.9 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°37'39.8"N 132°19'19.4"W <i>MPO(6205040-12)</i>
Porter	une profondeur de 0.9 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°42'37.1"N 132°25'48.8"W <i>MPO(6205040-13)</i>
Rayer	la profondeur de 4.7 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°39'31.1"N 132°40'25.4"W <i>MPO(6205040-14)</i>
Porter	une profondeur de 1.1 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°39'31.4"N 132°40'29.7"W <i>MPO(6205040-15)</i>
Porter	une profondeur de 1.5 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°36'02.9"N 132°27'42.5"W <i>MPO(6205040-16)</i>
Porter	une profondeur de 1.7 mètre (Voir la Carte 1, I10)	53°38'02.1"N 132°30'32.4"W <i>MPO(6205040-17)</i>
Porter	une profondeur de 2 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°38'34.2"N 132°29'48.5"W <i>MPO(6205040-18)</i>
Rayer	la profondeur de 8.1 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°40'46.1"N 132°27'08.8"W <i>MPO(6205040-19)</i>
Porter	une profondeur de 2.5 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°40'43.8"N 132°27'10.2"W <i>MPO(6205040-20)</i>
Porter	une profondeur de 2.6 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°41'30.2"N 132°21'51.5"W <i>MPO(6205040-21)</i>

Porter	une épave Wk avec une profondeur connue de 19.2 mètres (Voir la Carte 1, K26)	53°38'48.1"N 132°29'30.6"W MPO(6205040-22)
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la Carte 1, K12)	53°37'09.5"N 132°27'11.4"W MPO(6205040-23)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.2 mètre (Voir la Carte 1, K11)	53°38'28.5"N 132°29'52.1"W MPO(6205040-24)
Rayer	la profondeur de 11.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	53°38'12.1"N 132°23'06.7"W MPO(6205040-25)
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la Carte 1, K12)	53°38'12.6"N 132°23'01.9"W MPO(6205040-26)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.1 mètre (Voir la Carte 1, K11)	53°41'16.7"N 132°34'53.1"W MPO(6205040-27)
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la Carte 1, K12)	53°37'11.7"N 132°27'05.3"W MPO(6205040-28)
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.3 mètre (Voir la Carte 1, K11)	53°37'31.7"N 132°26'18.8"W MPO(6205040-29)

3895 - Masset Harbour and Approaches/et les Approches - Nouvelle édition - 27-DÉC-2002 - NAD 1983

29-NOV-2024

LNMD. 31-MARS-2023

Porter	une profondeur de 3.3 mètres (Voir la Carte 1, I10)	54°00'21.1"N 132°08'55.6"W MPO(6205040-04)
--------	--	---

3945 - Coghlan Anchorage - Carte nouvelle - 25-DÉC-2009 - NAD 1983

22-NOV-2024

LNMD. 18-OCT-2024

Rayer	le ponton (Voir la Carte 1, F16)	joignant 53°25'20.7"N 129°15'03.8"W 53°25'20.5"N 129°15'04.0"W 53°25'20.1"N 129°15'03.4"W 53°25'20.4"N 129°15'03.0"W et 53°25'20.7"N 129°15'03.8"W MPO(6205039-01)
Porter	un ponton (Voir la Carte 1, F16)	joignant 53°25'20.1"N 129°15'01.6"W 53°25'21.6"N 129°15'04.3"W 53°25'21.4"N 129°15'04.7"W 53°25'21.0"N 129°15'04.1"W 53°25'20.9"N 129°15'04.3"W 53°25'19.7"N 129°15'02.3"W et 53°25'20.1"N 129°15'01.6"W MPO(6205039-02)

Porter un appontement (Voir la Carte 1, F14) entre 53°25'20.5"N 129°15'03.7"W
et 53°25'20.2"N 129°15'04.3"W
MPO(6205039-03)

3956 - Malacca Passage to/à Bell Passage - Nouvelle édition - 13-JANV-2017 - WGS84
22-NOV-2024

LNMD. 22-JUIL-2022

Porter une bouée géante ODAS/SADO privée lumineuse jaune FI(5)Y (Voir la Carte 1, Q58) 54°05'09.2"N 130°34'11.0"W
MPO(6205034-01)

6035 - Callander Bay - Nouvelle édition - 28-DÉC-2001 - NAD 1983
08-NOV-2024

LNMD. 07-JUIN-2024

Porter un feu omnidirectionnel privé IsoR 4s avec secteur masqué Le feu est masqué sur un arc de 90°, de Sud-est 135° T à Nord-est 45° T (Voir la Carte 1, P43) 46°13'09.5"N 079°22'06.7"W
(D2024085) LF(1424.5) MPO(6605358-01)

6035 - Lake Nipissing / Lac Nipissing(Eastern Portion / Partie est) - Nouvelle édition - 28-DÉC-2001 - NAD 1983
08-NOV-2024

LNMD. 07-JUIN-2024

Rayer le feu à secteurs, marquée Oc RWG et les limites des arcs de visibilité. (Voir la Carte 1, P40.1) 46°11'48.2"N 079°25'19.9"W
(D2024084) LF(1424) MPO(6605328-01)

Porter un feu omnidirectionnel privé IsoR 4s avec secteur masqué Le feu est masqué sur un arc de 90°, de Sud-est 135° T à Nord-est 45° T (Voir la Carte 1, P43) 46°13'09.5"N 079°22'06.7"W
(D2024085) LF(1424.5) MPO(6605358-01)

6215 - Basil Channel to/à Sturgeon Channel - Nouvelle édition - 28-FÉVR-2020 - NAD 1983
15-NOV-2024

Rayer la bouée conique de tribord rouge (Voir la Carte 1, Qb) 49°18'37.0"N 094°49'26.3"W
(NOS:3824) MPO(6605364-01)

Porter une bouée conique de tribord lumineuse rouge (Voir la Carte 1, Qb) 49°18'28.0"N 094°49'30.0"W
LF(16977) MPO(6605364-02)

6259 - Kettle Island to/à Martin Point - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 23-FÉVR-1990 - NAD 1983
08-NOV-2024

LNMD. 09-DÉC-2022

Déplacer la bouée espar de bâbord verte, marquée P27 (Voir la Carte 1, Qc) de 53°51'29.6"N 097°59'34.6"W
à 53°51'29.8"N 097°59'36.5"W
(P2024052) MPO(6605322-01)

7292 - Dundas Harbour - Nouvelle édition - 11-MAI-2012 - NAD 1983
15-NOV-2024

LNMD. 17-OCT-2014

Porter une roche qui couvre et découvre (Voir la Carte 1, K11) 74°31'00.7"N 082°27'30.7"W
MPO(6605363-01)

7487 - Fury and Hecla Strait - Nouvelle édition - 17-JUIN-2022 - WGS84
29-NOV-2024

Modifier la note Adjoining Chart/Carte adjacente 7052 pour lire
Adjoining Chart/Carte adjacente 7502
(Voir la Carte 1, A20)

69°59'17.6"N 085°42'35.3"W

MPO(6605366-01)

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

Aucune correction pour cette partie.

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

Aucune correction pour cette partie.

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Les modifications sont **surlignées** et les suppressions sont **rayées**. Pour des renseignements généraux sur les Livres des feux et spécifiques aux régions, cliquez sur les liens suivants : [côte de Terre-Neuve-et-Labrador](#), [côte de l'Atlantique](#), [Eaux intérieures](#) et [côte du Pacifique](#).

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	---	-------------------------	---	--

CÔTE DU PACIFIQUE

DÉTROIT DE JUAN DE FUCA (LF 180 – 216.4)

215 G5332	Fiddle Reef – Feu à secteurs	Sur le récif. 48 25 45.6 123 17 02.1	Q	W	1s	8.0	7	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure et inférieure.	Rouge de 170°30' à 216° par le S.; blanc de 216° à 013°20' par l'W. et le N.; rouge de 013°20' à 062°; blanc de 062° à 170°30' par l'E. Réflecteur radar. À longueur d'année.
--------------	---------------------------------	--	---	---	----	-----	---	---	---

Carte:3424
Éd. 11/24 (P24-111)

HARO STRAIT (LF 222.8 – 264)

230 G5342	Dock Island	Extrémité E. de l'îlot NE. de Little Group. 48 40 17.2 123 21 24.6	Q	G	1s	11.6	5	Tour cylindrique blanche avec bande verte à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année.
Carte:3479 Éd. 11/24 (P24-098)									
230.5 G5342.4	Little Group Rock	Au centre du passage entre l'île Coal Island et l'île Ker Island. 48 40 33.9 123 22 04.4	Fl	W	4s	6.2	6	Tour à claire-voie carrée blanche.	Réflecteur radar. À longueur d'année.
Carte:3479 Éd. 11/24 (P24-109)									
242 G5351	Isabella Island	Extrémité SE. de l'île. 48 43 43.4 123 25 49.3	Q	W	1s	8.8	7	Tour à claire-voie carrée , marque de jour blanche.	Réflecteur radar. À longueur d'année.
Carte:3479 Éd. 11/24 (P24-100)									
243 G5351.6	Jackson Rock	À l'W. du rocher. 48 45 19.3 123 26 03.0	Q	R	1s	7.1	4	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année.
Carte:3478 Éd. 11/24 (P24-110)									
250 G5346.4	Separation Point	Extrémité extérieur de la pointe. 48 44 34.3 123 34 11.8	Fl	W	4s	6.6	7	Tour à claire-voie carrée , marque de jour blanche.	Réflecteur radar. À longueur d'année.
Carte:3478 Éd. 11/24 (P24-102)									
253 G5357.4	Gowland Point	Au S. de l'île Pender Island. 48 44 08.4 123 10 02.4	Fl	W	4s	10.6	7	Tour à claire-voie carrée , marque de jour blanche.	Réflecteur radar. À longueur d'année.
Carte:3477 Éd. 11/24 (P24-099)									

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
254.5 G5340.6	Point Fairfax	Extrémité S. de la pointe. 48 41 57.1 123 17 55.2	Fl(3) W 12s	9.8	7	Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s s. lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3441 Éd. 11/24 (P24-079)
256 G5354	Canoe Rock	Sur le rocher. 48 44 00.7 123 20 24.2	Fl(3) W 12s	7.9	8	Tour à claire-voie carrée blanche, bande rouge à la partie supérieure.	Lum. 0.5 s; obs. 2 s; lum. 0.5 s; obs. 2 s s. lum. 0.5 s; obs. 6.5 s. Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3479 Éd. 11/24 (P24-107)
257 G5355	Beaver Point	Extrémité N. de la pointe. 48 46 15.5 123 22 01.6	Fl G 4s	9.4	5	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande verte à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3441 Éd. 11/24 (P24-076)
257.5 G5355.4	Mouat Point	Côté W. de l'île North Pender Island. 48 46 11.2 123 18 49.5	Fl R 4s	7.8	4	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3441 Éd. 11/24 (P24-078)
260 G5370.4	Long Harbour	Sur un rocher. 48 51 05.6 123 26 30.7	Q R 1s	6.7	2	Tour cylindrique blanche avec bande rouge à la partie supérieure, sur un bloc de béton.	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3478 Éd. 11/24 (P24-104)
STRAIT OF GEORGIA – PARTIE SUD (LF 265.2 – 309.5)							
265.2 G5359	Croker Point	Sur la pointe. 48 46 28.4 123 12 08.8	Fl R 4s	7.0	4	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure.	À longueur d'année. Carte:3441 Éd. 11/24 (P24-080)
266 G5373	Conconi Reef	Sur le récif. 48 49 26.4 123 17 31.9	Q W 1s	7.0	5	Tour cylindrique blanche avec bande rouge à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3442 Éd. 11/24 (P24-105)
266.5 G5368.5	Port Washington	Sur l'île Boat Islet. 48 48 41.6 123 19 23.4	Fl(2) R 6s	9.0	3	Tour à claire-voie carrée blanche avec bande rouge à la partie supérieure.	Lum. 0.5 s; obs. 1 s; lum. 0.5 s; obs. 4 s. Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3442 Éd. 11/24 (P24-081)
274 G5362	Mary Anne Point	Sur la pointe. 48 51 43.3 123 18 49.1	Q W 1s	8.9	7	Tour à claire-voie carrée blanche, bande verte à la partie supérieure.	Réflecteur radar. À longueur d'année. Carte:3473 Éd. 11/24 (P24-097)

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
2599.3	Pangnirtung, havre – alignement	66 08 51.1 065 42 15.8	Iso Y 2s	18.2	6	Mât cylindrique, marque de jour orange avec bande verticale noire.	Saisonnier (en place à longueur d'année).
2599.4		146° 17' 137.9 m du feu antérieur.	Iso Y 2s	28.0	7	Mât cylindrique, marque de jour orange avec bande verticale noire.	Saisonnier (en place à longueur d'année).

Carte:7150
Éd. 11/24 (A24-036, 038)